



HAL
open science

Les mutations du système productif et de l'activité dans le bassin parisien : les dynamiques récentes d'un système géographique

Philippe Thiard

► **To cite this version:**

Philippe Thiard. Les mutations du système productif et de l'activité dans le bassin parisien : les dynamiques récentes d'un système géographique. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, 1998, 25 (97), pp.31-58. 10.3406/tigr.1998.1346 . hal-02265581

HAL Id: hal-02265581

<https://hal.science/hal-02265581>

Submitted on 12 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les mutations du système productif et de l'activité dans le bassin parisien : les dynamiques récentes d'un système géographique

Philippe Thiard

Abstract

From the 1950ies to the 1970ies, decentralisation of industries gave to the Paris Basin a fantastic economic growth ; with the crisis, the system broke down. After a period of stagnation, economic growth started again in the region Ile-de-France but the other regions kept on place. Therefore, the separation between the directing heart and the disadvantaged peripheries in the Paris Basin is getting deeper.

Résumé

La décentralisation industrielle des années 50 à 70 a permis au Bassin parisien de connaître une dynamique économique exceptionnelle. La sortie du fordisme -taylorisme, en cours depuis une vingtaine d'années, a marqué une rupture du fil de cette évolution. Après une stagnation relative, l'Ile-de-France, a vu la reprise de sa croissance dans les années 80, tandis que le reste du Bassin parisien continuait de stagner. Dans ce contexte, les spécialisations relatives de l'Ile-de-France et de l'aire régionale de Paris semblent se renforcer : commandement et fonctions régaliennes d'un côté, fabrication ou économie domestique de l'autre. La métropolisation ne se partage pas.

Citer ce document / Cite this document :

Thiard Philippe. Les mutations du système productif et de l'activité dans le bassin parisien : les dynamiques récentes d'un système géographique. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, vol. 25, n°97-98, 1998. Le bassin parisien : un espace en construction. pp. 31-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/tigr.1998.1346>

https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1998_num_25_97_1346

Fichier pdf généré le 13/09/2018

LES MUTATIONS DU SYSTEME PRODUCTIF ET DE L'ACTIVITE DANS LE BASSIN PARISIEN : les dynamiques récentes d'un système géographique

*Philippe
THIARD*

CRIA
(Centre de recherche sur
l'industrie et l'aménage-
ment) Paris I,
agrégé de géographie,
chargé de mission à la
DATAR.

Mots-clés : Métropolisation - Dynamique spatiale - Système productif - Globalisation - Décentralisation industrielle - Bassin parisien - Ile-de-France - Géographie quantitative - Villes d'Etat - Fonctions collectives - Fonctions individuelles - Spécialisations économiques .

Résumé - La décentralisation industrielle des années 50 à 70 a permis au Bassin parisien de connaître une dynamique économique exceptionnelle. La sortie du fordisme - taylorisme, en cours depuis une vingtaine d'années, a marqué une rupture du fil de cette évolution. Après une stagnation relative, l'Ile-de-France, a vu la reprise de sa croissance dans les années 80, tandis que le reste du Bassin parisien continuait de stagner. Dans ce contexte, les spécialisations relatives de l'Ile-de-France et de l'aire régionale de Paris semblent se renforcer : commandement et fonctions régaliennes d'un côté, fabrication ou économie domestique de l'autre. La métropolisation ne se partage pas.

Key-words : Paris Basin - Metropolisation - Productive systems - Globalisation - Industrial decentralisation - Ile-de-France- Economic specialisation.

Abstract - From the 1950ies to the 1970ies, decentralisation of industries gave to the Paris Basin a fantastic economic growth ; with the crisis, the system broke down. After a period of stagnation, economic growth started again in the region Ile-de-France but the other regions kept on place. Therefore, the separation between the directing heart and the disadvantaged peripheries in the Paris Basin is getting deeper.

Le Bassin parisien est appréhendé depuis longtemps comme un espace qui présente une forte cohérence des composantes de son système productif. Cette réalité, renforcée et parachevée par le décentralisation industrielle des années 60 et 70, a été analysée par Félix Damette et Jacques Scheibling dans l'ouvrage qu'ils ont consacré au Bassin parisien¹. Si l'impact du fordisme-taylorisme sur les villes de l'aire régionale² de Paris a été approché par cette recherche (spécialisation industrielle, surreprésentation des ouvriers en particulier des ouvriers spécialisés, sous-encadrement, dissymétrie de l'organisation spatiale du Bassin parisien mettant en évidence la zone dite d'évitement de l'arc Nord-Est), des questions sont demeurées en suspens que les auteurs n'avaient ni l'ambition, ni les moyens de résoudre. Parmi ces questions, deux nous paraissent mériter une investigation particulière.

La première concerne l'articulation de la sphère productive à l'ensemble des activités qui caractérisent par ailleurs le Bassin parisien. Parmi celles-ci, l'agriculture qui demeure une spécialisation forte du Bassin et le secteur "domestique" de l'économie (services aux particuliers, marchands ou non marchands) sont bien évidemment les deux principales. Des publications récentes ont toutefois commencé à apporter sur ce sujet des éléments de réponse³. La seconde question qui mérite une attention particulière porte sur la dynamique du système productif. Les économistes ont montré que la crise des années 70 correspond à la remise en cause du mode de production fordiste et que la globalisation de l'économie - qui s'est accélérée - se traduit par la mise en place d'un mode de production dit flexible à l'origine de nouvelles formes d'organisation de l'espace (BENKO 1990, VELTZ 1993, 1995, 1996). L'intuition de cette transition entre deux modèles a amené Pierre Veltz à formuler la proposition suivante : "Le premier [le modèle fordiste] est un modèle d'inégalité, celui de l'espace taylorisé des années 50-70, où centres et périphéries s'opposent, mais restent fortement couplés, liés par les mécanismes d'interdépendance qui laissent espérer le rapprochement, l'homogénéisation graduelle. Le second est un modèle de division, voire d'exclusion. Dans l'espace «globalisé» des années 80-90, les solidarités géographiques deviennent plus fragiles, la croissance des pôles semble se nourrir de la relation horizontale avec d'autres pôles plus que des relations verticales traditionnelles avec leurs arrière-pays" (VELTZ 1996, p. 23). L'intérêt de ce questionnement est

¹ Félix Damette, Jacques Scheibling, *Le Bassin parisien système productif et organisation urbaine*, 1992, DATAR, Documentation française, Paris, 103 p.

² Du fait de son ambiguïté, l'appellation "Bassin Parisien" a amené Félix Damette et Jacques Scheibling à apporter les précisions suivantes (DAMETTE, SCHEIBLING 1992, p. 15) : le Bassin parisien est l'ensemble Ile-de-France / régions limitrophes ; l'aire régionale de Paris est l'ensemble des départements du Bassin parisien hors la région-capitale. Le périmètre que nous retenons est proche de celui arrêté par la DATAR pour le Livre Blanc et la charte du Bassin parisien. Il comprend la Haute et la Basse Normandie, la Picardie, la Champagne-Ardenne, Le Centre, l'Yonne, la Nièvre, la Sarthe.

³ Félix Damette, *la France en villes*, 1995, DATAR Documentation Française, Paris, 271 p.
Direction régionale de l'équipement Ile-de-France, *le Bassin Parisien analyse spatiale du système productif*, 1996, Préfecture d'Ile-de-France, Paris, 287 p.

évident en ce qui concerne le Bassin parisien dont on a rappelé l'assez parfaite adéquation avec ce fameux modèle de production «fordiste».

C'est à partir de cette double entrée, dynamique du système productif et articulation de la sphère productive à l'ensemble des activités que cette contribution a été conçue. L'enjeu de cette problématique est d'explorer les formes d'organisation de l'espace vers lesquelles le Bassin parisien est en train d'évoluer. Voit-on effectivement émerger ce découplage que nous suggère Pierre Veltz, confirmant ainsi l'idée de symétrie inverse évoquée antérieurement par Damette et Scheibling ? Ce découplage n'était-il pas déjà en germe dans les dynamiques antérieures ? Ou bien, la diversité même du Bassin parisien ne se traduit-elle pas par une plus grande complexité des configurations spatiales des mutations en cours ?

1. Le Bassin parisien : un système productif ?

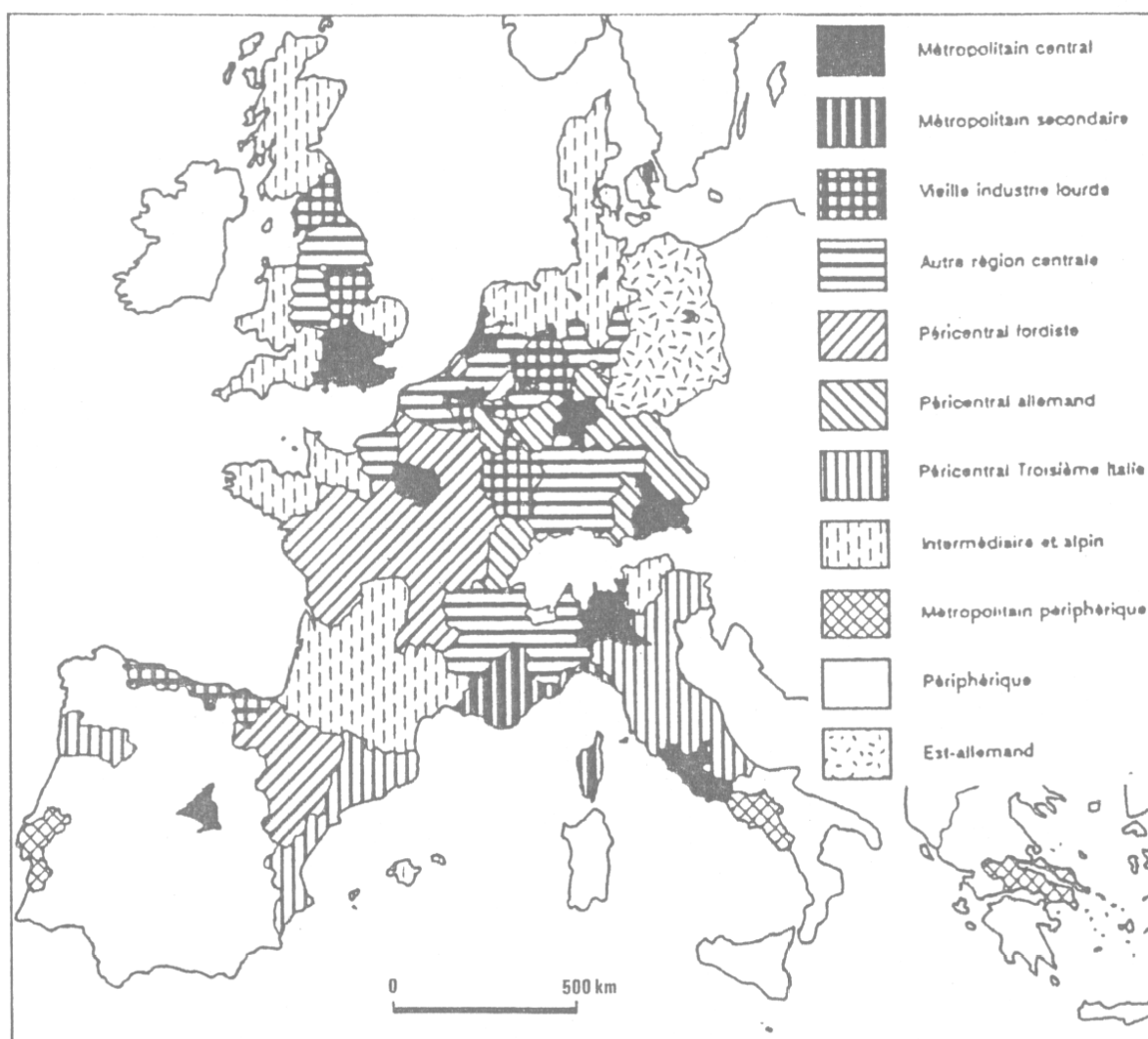
La notion de système productif s'entend traditionnellement comme un approfondissement de la notion de système industriel. Plus large, elle met l'accent sur l'idée que la production de biens matériels ne mobilise pas seulement les fonctions de fabrication mais aussi les fonctions de services et de relations nécessaires à sa mise en oeuvre : administration, gestion, commercial-marketing, conception-recherche, logistique, ingénierie technique et financière... Le système productif comprend donc l'industrie mais également l'ensemble du tertiaire lié, que celui-ci soit interne ou externe à l'entreprise. Son fonctionnement implique une série d'interrelations entre les différentes sphères de la fonction productive, l'accroissement de ces interactions caractérisant d'ailleurs le système de production dit flexible.

Cependant, l'analyse des attributs fonctionnels du domaine de la production reste largement a-spatiale. Le système productif est une catégorie générale dont l'articulation au territoire n'est que partiellement appréhendée. La notion de système productif localisé développée de manière complémentaire permet toutefois de préciser la composante géographique de la production de biens matériels (COLLETIS et al. 1990, GILLY ; (dir)., 1992). Mais en se cristallisant à une échelle qui correspond principalement à celle des bassins d'emplois ou des districts industriels, elle ne semble guère recouvrir l'aire géographique du Bassin parisien. Que peut-on dire alors de la sphère productive de cet ensemble "pluri-régional" ?

Tout d'abord l'intégration fonctionnelle de ce système de production est un réel questionnement, pour ne pas dire une énigme. Nous ignorons tout en fait des relations industrielles qui peuvent exister dans le Bassin parisien, au sein des branches et des entreprises ou entre elles. Seule une

enquête - bien difficile à mettre en oeuvre - sur les relations d'achat ou de sous-traitance permettrait d'en savoir plus sur leur configuration géographique. Les seuls liens qu'il est possible d'appréhender passent en fait par l'analyse du trafic de marchandises qui est une information bien partielle ou par l'analyse du niveau de dépendance du tissu productif de l'aire régionale de Paris aux sièges sociaux d'Ile-de-France dont l'enquête annuelle d'entreprise laisse apparaître pour les régions du Bassin parisien qu'il s'approche souvent du seuil de 50 %¹.

Figure 1 - Typologie structurelle des régions européennes
(VANDERMOTTEN, 1993)

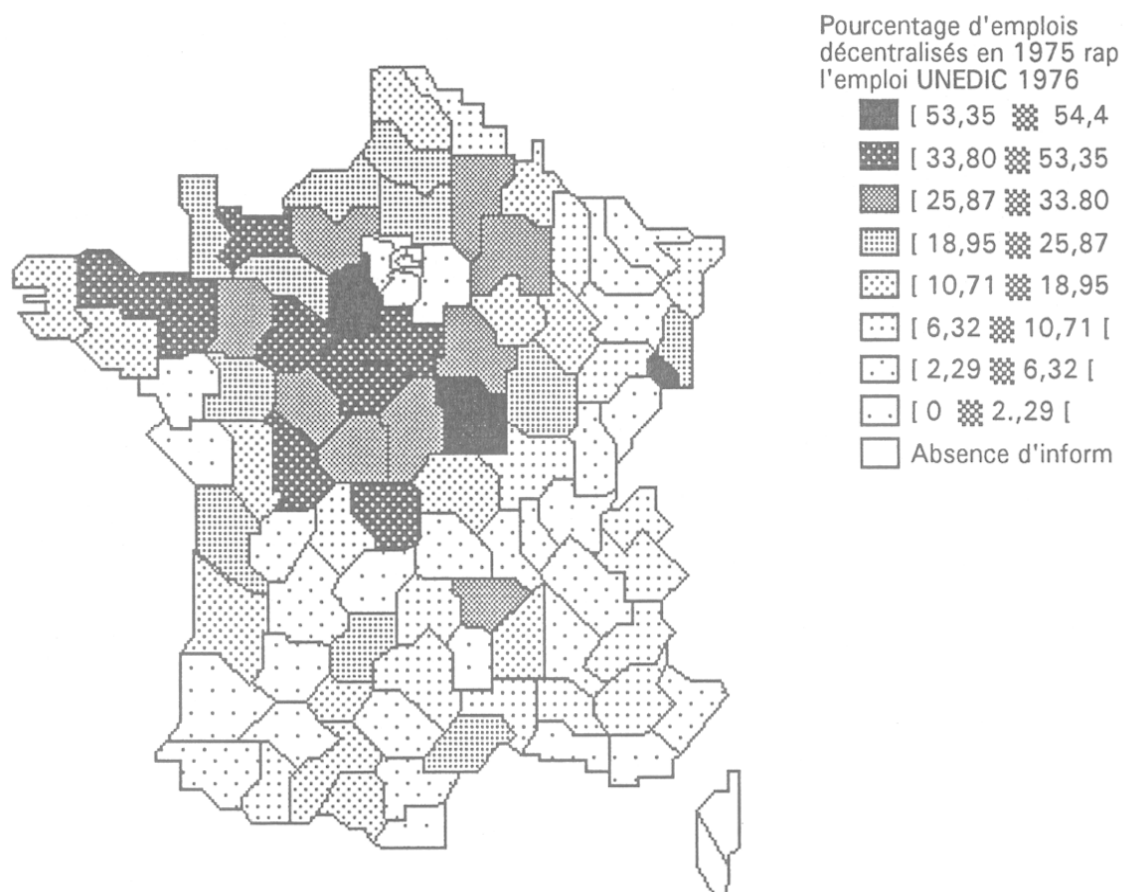


¹ SESSI, *Les chiffres-clé de l'industrie dans les régions*, publication annuelle.

Le système productif du Bassin parisien ne peut donc pas être spécifié de manière satisfaisante en terme d'interrelations. Par contre son originalité apparaît autour de quelques traits qui en déterminent les caractéristiques dominantes. Nous avons déjà rappelé quelques-uns des constats de l'étude Damette-Scheibling sur les manifestations de l'organisation taylorienne des activités (fonctions abstraites et de commandement dans la capitale ; fonctions concrètes et d'exécution dans l'aire régionale de Paris). Ces conclusions rejoignent la typologie des régions d'Europe opérée par C. Vandermotten en 1990 à partir de la structure du produit intérieur des régions (VANDERMOTTEN et al. 1990, VANDERMOTTEN 1993) (figure n°1). Un des types recensés correspond presque totalement à l'espace du Bassin parisien : peu présent dans les autres pays d'Europe (sauf dans le Nord de l'Espagne - aire et noyaux d'industrialisation de l'ère franquiste - et le Sud de l'Italie - pôles de croissance du Mezzogiorno), il le déborde néanmoins sur le Centre-Ouest, l'Est et le Centre de la France. Affecté par une industrialisation récente, il reste néanmoins marqué par un poids non négligeable de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans le produit intérieur brut (respectivement 7,9 % et 5,2 %). La fixation définitive de ces caractères résulte essentiellement de la période dite de la décentralisation industrielle qui a vu, dès les années 60, la création d'établissements de fabrication exploitant les gisements de main-d'oeuvre rurale ou ceux des régions d'industries en conversion (textile et métallurgie en Champagne et en Picardie par exemple). Le poids de cet héritage qui a figé les composantes sociales de cet espace a été particulièrement fort - autour du quart ou du tiers de l'effectif industriel -, comme le montre la figure n°2 qui rapporte les effectifs des établissements décentralisés à l'emploi industriel UNEDIC en 1976.

Figure 2 - L'impact de la décentralisation industrielles

(Source : VERLAQUE 1984, UNEDIC)



On remarquera que cet épisode de l'industrialisation de la France n'a pas seulement marqué le Bassin parisien : On en retrouve les traces en Franche-Comté et aussi en Bretagne dont les potentialités étaient tout aussi intéressantes. D'autre part, le Bassin parisien est loin d'être homogène. L'arc Nord-Est, appelé par Félix Damette aire d'évitement, a moins bénéficié que le Centre-Ouest de la décentralisation industrielle. Parler globalement du système productif du Bassin parisien n'est donc pas suffisant. Le repérage des facteurs de différenciation de la géographie des activités devient alors une nécessité.

2. Du système productif aux sous-systèmes spatialisés du Bassin parisien.

Si l'idée d'un système productif du Bassin parisien n'est vraisemblablement pas très fondée, le concept de système spatialisé correspond, par contre, assez justement au fonctionnement de cet espace. Par système spatialisé ou système géographique, on entendra "un ensemble d'éléments, d'espaces, caractérisés par des attributs, des variables quantitatives et qualitatives en interaction" (DAUPHINE 1987). Les interactions au sein du système Bassin parisien sont assez connues et révèlent une configuration spatiale essentiellement radiale où dominent les relations entre les grandes villes de l'aire régionale de Paris et la capitale - invariants forts de la structure spatiale de ce système. Les flux qui "intègrent" cet espace sont des flux de marchandises, de capitaux (liaisons financières, crédit), d'information (commandement économique, recours aux services aux entreprises), de personnes (accès à la formation, migrations pendulaires, migrations résidentielles). Ce considérant, les sous-ensembles géographiques qui composent le Bassin parisien apparaissent comme des sous-systèmes spatialisés intégrés au système englobant par le rôle organisateur de la capitale. L'analyse de ces sous-systèmes et de leur dynamique devient donc un enjeu de connaissances particulièrement intéressant.

Pour servir cette approche, deux méthodes sont envisageables : partir d'un découpage du Bassin parisien posé comme faisant sens a priori ; ou bien déterminer, grâce à une typologie précisée par une analyse quantitative, les grands catégories de sous-systèmes qui composent le Bassin parisien. Ces deux axes seront suivis parallèlement.. Dans le premier cas nous avons opéré, à partir du découpage du Bassin parisien en zones d'emplois, un regroupement en catégories géographiques présentant des traits de caractères communs sans être forcément en situation de continuité géographique. Nous avons ainsi isolé : l'aire métropolitaine centrale, le reste de l'Ile-de-France, l'espace des franges franciliennes, les neuf "grandes villes de l'aire régionale de Paris", le reste du Bassin parisien. Dans le second cas, nous avons procédé à des classifications hiérarchiques à partir de variables quantitatives sur la structure et la dynamique des activités .

Tableau 1 - Fonctions collectives¹ : spécialisation des grands ensembles du Bassin parisien

(sources : RGP - INSEE 1990. STRATES) (Base 100 : France entière)

	Reproduction simple privée	Reproduction simple publique	Reproduction simple Etat	Reproduction élargi privée	Reproduction élargi publique	Reproduction élargi Etat	Armée	Services aux entreprises	Services financiers assurance	Transports, télé-comm énergie	Agriculture IAA	Industrie	Bâtiment, Génie civil
Ile-de-France	95	81	96	162	110	294	72	158	172	127	22	88	8
Aire régionale	94	104	95	74	88	33	102	74	74	92	133	122	9
Bassin Parisien	95	91	95	125	101	185	84	123	131	112	68	102	9
Métropole agglomérée	95	79	95	166	110	305	71	161	176	128	20	87	8
Reste de l'Ile de France	98	114	116	63	104	61	74	92	74	99	64	112	12
Villes de la couronne	96	109	103	87	109	41	92	88	96	114	87	108	9
Franges franciliennes	94	100	87	71	75	32	77	76	66	79	104	149	10
Reste de l'aire	93	102	91	65	75	27	118	63	59	79	176	124	9

Si l'on retrouve bien la fameuse symétrie inverse entre l'Ile-de-France et l'aire régionale de Paris avec d'un côté une forte spécialisation dans la reproduction élargie (les fonctions régaliennes de l'État en particulier), les services financiers, les services aux entreprises et de l'autre côté une forte spécialisation dans l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'industrie, l'aire régionale présente une réelle hétérogénéité. Les franges qui ont reçu une bonne part de la décentralisation industrielle (Chartres, Evreux, Dreux...) ou qui ont connu une industrialisation traditionnelle ancienne (vallée de l'Oise) contribuent à la spécialisation dans l'industrie. Le reste de l'aire régionale par contre, également très industrialisé, participe plutôt de la spécialisation agricole du Bassin parisien. Les grandes villes de l'aire quant à elles, présentent profil relativement équilibré malgré des carences dans le secteur des services aux entreprises et de la reproduction élargie (État et privée). Les grands équipements publics (Hôpitaux et universités) leur permettent néanmoins de disposer d'un niveau de dotation en reproduction élargie publique légèrement supérieur à la moyenne nationale.

¹ Dans la classification du laboratoire STRATES, les fonctions collectives sont établies à partir du regroupement des activités des entreprises ou établissements auxquels appartiennent les individus. La reproduction sociale simple correspond à toutes les activités banales de services à la population. La sphère privée comprend ainsi les services, les commerces, la médecine libérale. La sphère publique comprend les services collectifs comme l'éducation ou la santé. La sphère étatique comprend l'encadrement administratif de proximité (mairies, préfecture...). La reproduction élargie concerne les services plus rares (hôpitaux, universités, administration). La répartition entre les domaines privé, public et étatique, est basée sur la même logique que pour la reproduction sociale simple.

Tableau 2 - Fonctions individuelles : spécialisation du Bassin parisien par grands ensembles géographiques¹
(sources : RGP - INSEE 1990. STRATES) (Base 100 : France entière)

	Adminis- tration publique	Sécurité	Fonction juridique	Santé- Social	Culture	Forma- tion	Recher- che	Adminis- tration Gestion	Commer- cial et marketing	Fabrica- tion	Logis- tique	Service concret	Distri- bution	Entretien et main- tenance	Nettoy- age
Ile-de- France	111	111	143	94	220	86	148	150	153	58	95	98	85	78	104
Aire régionale	88	90	75	89	53	101	75	80	69	124	112	98	100	107	103
Bassin parisien	101	102	115	92	150	92	118	121	118	86	102	98	91	90	103
Métro- pole agglomé- rée	111	111	146	93	226	85	150	153	156	57	94	98	84	76	103
Reste de l'Ile-de- France	101	101	76	105	80	124	101	91	86	96	118	100	101	117	109
Villes de la couronne	104	94	84	100	60	108	88	94	84	103	113	98	102	105	112
Franges franci- liennes	75	77	77	83	59	97	83	83	74	126	125	93	96	108	98
Reste de l'aire	80	91	68	82	46	96	64	69	57	139	108	99	100	108	97

¹ Aire régionale : ensemble du Bassin parisien en dehors de l'Ile-de-France

Bassin parisien : aire régionale + Ile-de-France

Métropole agglomérée : ensemble des zones d'emploi de l'Ile-de-France qui sont en totalité ou en partie dans l'agglomération de Paris

Reste de l'Ile-de-France : zones d'emploi de la région hors agglomération parisienne

Villes de la couronne : zones d'emploi de l'aire régionale du Bassin parisien qui comprennent les 9 villes qui en dehors de Paris ont plus de 100 000 habitants

Franges franciliennes : ensemble des zones d'emploi limitrophes de la région Ile-de-France

Reste de l'aire : zones d'emploi de l'aire régionale qui ne correspondent ni aux franges, ni aux villes de la couronne.

La symétrie inverse est tout aussi apparente pour les fonctions individuelles¹. Elle laisse entrevoir la primauté parisienne pour le commandement des entreprises (administration-gestion, marketing, recherche-conception) mais aussi pour l'exercice de certaines fonctions comme les fonctions juridiques, ou la culture. L'aire régionale au contraire est plutôt marquée par la carence de ces mêmes fonctions et par la surreprésentation de la fabrication. On notera également le poids de la logistique dans les franges et les villes de la couronne ainsi que la faiblesse du commandement des entreprises et des fonctions culturelles chez ces dernières. Le profil des fonctions individuelles est donc, pour les grandes villes de l'aire régionale de Paris, moins équilibré que celui des fonctions collectives.

A un niveau plus fin d'analyse et en retenant comme échelle privilégiée des systèmes productifs localisés, l'échelle des zones d'emplois, il est possible d'affiner l'approche descriptive des spécialisations grâce à la mise en oeuvre d'une classification hiérarchique. Nous avons utilisé en complément de la grille STRATES, la nomenclature d'activités et de produits simplifiée par l'agrégation des principaux postes en huit grandes sphères d'activités².

Tableau 3 - Répartition de l'emploi par secteurs et par type de zones d'emploi

(en %)

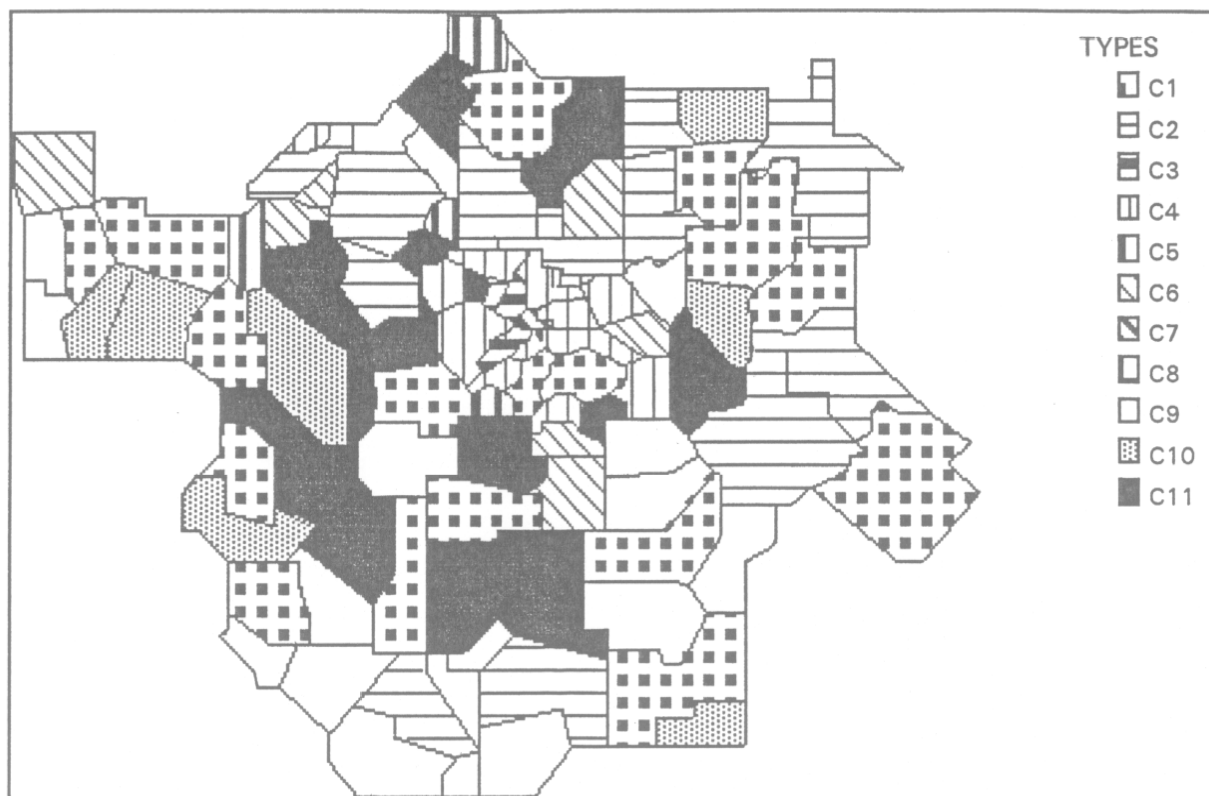
Types	Agriculture	Industrie	Bâtiment	Services non marchan	Services aux entrep.	Services aux particuliers	Transports	Assurance immo, finances	Ensemble
1	5,63	22,67	7,19	23,34	5,46	27,72	6,58	3,41	100
2	4,60	29,36	6,72	18,29	5,31	26,45	6,84	2,43	100
3	0,16	26,30	7,61	17,47	13,87	25,75	5,07	3,76	100
4	0,81	20,74	9,24	20,37	8,11	29,86	8,45	2,41	100
5	3,54	19,05	8,51	15,01	6,77	37,47	7,80	1,85	100
6	7,04	29,44	9,82	16,43	5,72	25,47	4,26	1,81	100
7	0,06	12,77	3,24	20,44	16,53	27,87	9,27	9,81	100
8	0,86	7,33	2,35	8,20	5,38	21,07	54,34	0,47	100
9	13,92	25,67	7,95	16,33	3,23	27,35	4,19	1,36	100
10	19,61	29,32	6,06	14,17	2,79	22,98	3,78	1,29	100
11	9,35	38,55	7,50	13,95	3,40	22,33	3,75	1,17	100
Moyenne	8,47	27,53	7,60	16,92	4,98	26,44	6,10	1,95	100
Bassin parisien	3,56	22,69	6,85	18,94	9,12	27,49	7,23	4,12	100

¹ Dans la classification du laboratoire STRATES, les fonctions individuelles sont établies à partir du regroupement des PCS en grande catégories de métiers.

² Il s'agit de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment génie civil, des services non marchands, des services marchands à destination des entreprises, des services marchands aux particuliers (ce qui inclut le commerce y compris le commerce de gros), les transports-télécommunications, et le secteur composite, destiné à la fois aux particuliers et aux entreprises de l'immobilier, de l'assurance et de la banque. (agrégations effectuées à partir des niveaux 15 et 100 de la NAP).

Figure 3 - Typologie des zones d'emploi du Bassin parisien en fonction des secteurs d'activités dominants

(source : INSEE RGP 1990 - classification ascendante hiérarchique)



Le type 1 se caractérise par une légère surreprésentation des services non marchands et du secteur de la banque et des assurances. Le premier phénomène s'explique par les fonctions administratives présentes dans les villes de ces zones qui sont souvent des villes-préfectures ou dotées de grands équipements publics (hôpitaux et université comme à Reims). Le second est dû à la présence de villes comme Le Mans et par la présence assez banale de guichets bancaires.

Le type 2, proche du profil moyen du Bassin parisien, se caractérise à la fois par la surreprésentation des activités industrielles, et le moindre poids relatif de l'agriculture et du bâtiment. Particulièrement présent dans l'arc Nord-est de l'aire régionale Paris, il comporte les villes - les grandes notamment - les plus industrialisées du Bassin parisien.

Le type 3 ne comporte que des zones de l'Ouest parisien : Boulogne, Nanterre, Orsay. Deux explications rendent compte de l'existence de cet isolat : la domination du secteur des services aux entreprises - nous sommes dans le Triangle d'Or - ; la légère surreprésentation du secteur non marchand qui doit beaucoup aux grands équipements publics de recherche, dans le cas d'Orsay en particulier.

Le type 4 est caractéristique de la banlieue parisienne et notamment des villes nouvelles. Aucune spécialisation tranchée n'apparaît. Le bâtiment est très légèrement surreprésenté ainsi que les services aux particuliers et aux entreprises. L'industrie et surtout l'agriculture sont légèrement en retrait. C'est le type le plus mixte de la classification. Cette mixité ne se traduit pas néanmoins par une intégration économique privilégiée dont nous n'avons pas la preuve.

Le type 5 est celui de la surreprésentation des services marchands aux particuliers. On y trouve la zone de Lisieux - à cause de Deauville -, celle d'Abeville - où se trouvent les stations touristiques de la côte Picarde.

Le type 6 est marqué par une forte présence du bâtiment. Dans le cas de la zone de Cherbourg, l'extension de la Hague est le principal facteur explicatif. Ailleurs, cette réalité est typique de zones à dominante rurale ou situées en périphérie de grandes villes.

Le type 7 ne comprend que Paris où le fait majeur est la double spécialisation dans les services aux entreprises et dans le secteur hybride banque, assurance, immobilier : ce sont là des attributs du commandement et de la métropolité.

Le type 8 n'est représenté que par la zone de Roissy dont l'originalité n'est pas à préciser.

Le type 9 est agricole avec sous-dotation en services marchands aux entreprises : on trouve là une bonne part des périphéries rurales du Bassin parisien sans que le secteur agricole soit encore trop prépondérant.

Le type 10 est celui de l'hyperspécialisation agricole : on y repère la zone d'Épernay marquée par la viticulture ou les régions de tradition herbagère : bocage normand, Thiérache.

Le type 11 est agricole et industriel, ce dernier secteur étant particulièrement écrasant alors que les services marchands aux particuliers et le secteur non marchand paraissent peu développés. On rencontre pêle-mêle les espaces de la décentralisation industrielle (Dreux, Centre-Ouest du Bassin parisien), des zones de petites villes à industrie traditionnelle (Romilly et la bonneterie, le Vimeu et la serrurerie - robinetterie...).

Cette démarche de classification nous confirme certaines idées évoquées précédemment:

- la spécificité francilienne marquée par une forte opposition entre sa zone centrale très spécialisée et sa périphérie plus diversifiée, ainsi que par le célèbre clivage Est-Ouest ;

- une relative différenciation Nord-Est / Sud-Ouest de l'aire régionale de Paris, ce dernier quadrant paraissant plus agricole, mais aussi moins industriel.

Ces lignes de forces qui procèdent d'une photographie récente ont-elles été fortement influencées par les évolutions économiques des vingt dernières années ? Autrement dit quelle a été la traduction spatiale, dans le Bassin parisien, de la fin des Trente Glorieuses ?

3. La dynamique des activités.

La dynamique actuelle doit être reconsidérée au regard de celle de la période antérieure. Le tableau suivant fait clairement apparaître que la fin de la croissance forte de l'emploi a été particulièrement nette en ce qui concerne le Bassin parisien. Les ZEAT Ile-de-France et Bassin parisien¹ ont vu la progression de l'activité brutalement freinée après 1975 alors que jusqu'à cette date elles apparaissaient avec la zone Méditerranée comme les plus créatrices d'emplois. Toutefois, alors que ce freinage n'est que provisoire pour l'Ile-de-France, qui après 1982 retrouve un taux de croissance très vigoureux, il s'intensifie par contre pour la ZEAT du Bassin parisien que nous appelons par ailleurs l'aire régionale de Paris. Ce phénomène de découplage est propre à la dynamique contemporaine de métropolisation/globalisation.

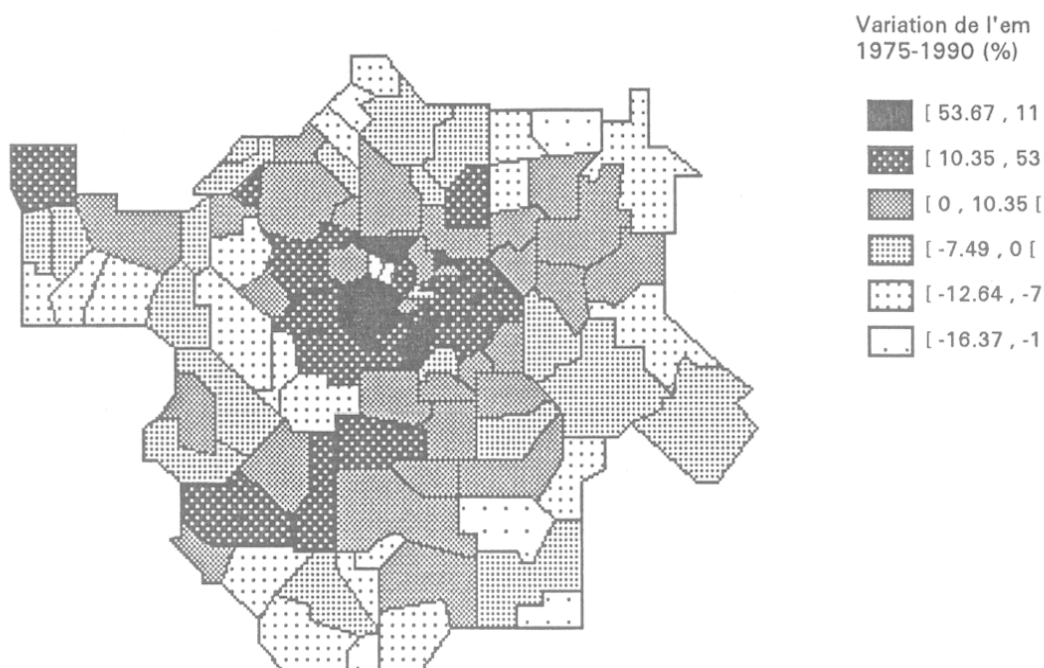
Tableau 4 - Variation de l'emploi par période intercensitaire et par ZEAT (Zone d'étude et d'aménagement du territoire) (en %)
(Sources : RGP INSEE SAPHIR)

	62-68	68-75	75-82	82-90
France	5,94	4,60	2,49	3,28
Ile-de-France	8,55	8,55	0,65	7,89
Bassin parisien	7,19	5,07	1,57	0,00
Nord	2,27	2,08	-1,96	-3,62
Est	3,51	4,31	0,71	-0,87
Ouest	3,69	0,79	5,59	0,80
Sud-ouest	1,25	-0,92	3,78	3,84
Centre-est	6,06	4,91	3,44	4,33
Méditerranée	12,00	7,97	6,85	8,62

¹ Par rapport au découpage que nous avons retenu et aux dénominations que nous avons adoptées, la ZEAT Bassin parisien ne comprend pas l'Ile-de-France mais inclut la totalité de la Bourgogne et des Pays de la Loire.

Figure 4 - Variation de l'emploi total en valeur relative par zone d'emploi (1975-1990)

(Source : INSEE - RGP)



A un niveau plus fin d'observation (carte 3), l'évolution 1975-1990 révèle le caractère extrêmement concentré dans l'espace des processus de croissance de l'emploi. En Ile-de-France, alors que, pour l'essentiel, seule la zone centrale et la partie de la Seine-aval (Mantes, Poissy) - surspécialisée dans l'automobile -, perdent des emplois, partout ailleurs la croissance est supérieure à 10 %, avec une mention particulière pour les villes nouvelles où la progression dépasse 50 % à l'exclusion de Sénart et de Marne-la-Vallée mal représentée par sa zone d'emploi. Les franges de l'agglomération parisienne, situées en Seine-et-Marne à l'Est (Nord-Est de ce département) et sur les départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir à l'Ouest, se distinguent par une évolution relativement forte qui n'atteint pas néanmoins les taux des villes nouvelles. Ailleurs on remarquera l'isolement des foyers de forte croissance : seules exceptions, le Sud, avec le continuum du Val de Loire (Orléans-Blois-Tours), le secteur de Compiègne, et le pôle de Cherbourg, où le nucléaire joue un rôle fondamental. Les grandes villes du Bassin parisien hors Orléans et Tours ont un profil plutôt moyen, voire un comportement médiocre comme Troyes ou Amiens.

Un passage par les découpages en grandes catégories de territoire nous révèle que la dynamique de l'emploi peut s'apparenter à la diffusion d'une onde de choc (voir tableau 6). En effet, en particulier pour la dynamique 1975-1990, la zone de plus forte croissance correspond à la région Ile-de-France hors agglomération parisienne (15,4 %) - la zone hypercentrale, elle, perd des emplois - , suivie de près par les zones d'emplois de l'agglomération (8,3 %) puis par les franges (8 %). Au contraire, les villes de la couronne n'atteignent que 4 %. Quant au reste de l'aire, sa croissance est négative (- 2 %).

Toutefois sur la seule période 82-90 (voir tableau 7), le dispositif paraît plus concentré : aire métropolitaine agglomérée et reste de l'Ile-de-France gravitent autour de 8 % tandis que les franges ont décroché à 4 %. Le reste du Bassin parisien est en dessous de la moyenne nationale. Le découplage opéré par la métropolisation se traduit par un net resserrement géographique de la configuration spatiale de la croissance.

La période plus récente, qui va de 1990 à 1995, et qui ne peut être appréhendée que par des sources comme l'UNEDIC s'inscrit-elle également dans ce processus de resserrement géographique de la croissance de l'emploi ? Des auteurs comme Pierre Beckouche (BECKOUCHE 1995) ou Laurent Davezies (DAVEZIES 1997) nous suggèrent que les cycles de croissance d'une région métropolitaine comme Paris lui sont spécifiques et que c'est là précisément une des caractéristiques de la métropolisation. Ainsi en période d'expansion, l'accélérateur métropolitain se traduit par une démultiplication de la croissance. En période de récession, au contraire, la diminution de l'activité se fait plus fortement ressentir. La métropole parisienne oscillerait ainsi entre le rôle du yoyo et celui de la locomotive pour reprendre l'expression de Beckouche. L'aire régionale de Paris par contre se comporterait plutôt comme un éredon qui amortit les chocs et qui de ce fait n'intervient pas dans la diffusion des dynamiques. Aussi dans la période 1990-94 qui s'est traduite au niveau national par une diminution de 1,71 % de l'emploi privé, l'Ile-de-France est apparue comme plus gravement touchée encore puisque la diminution a atteint 3,07 %. Au contraire les franges et les villes de la couronne ont mieux résisté avec une diminution respective d' 1,4 % et 1,5 % tandis que le déclin se confirmait pour le reste du Bassin parisien (-2,7 %)¹. Toutefois, la rupture que représente ce cycle court ne devrait pas se répercuter sur la tendance observée à plus long terme, à savoir le resserrement progressif du dispositif géographique de concentration de l'emploi sur une aire métropolitaine élargie aux franges de l'Ile-de-France.

¹ Les appellations des différents espaces qui composent le Bassin parisien ne renvoient plus au découpage en zones d'emploi. En effet, il s'agit ici du découpage départemental. Les villes de la couronne comportent les départements du Calvados, de la Seine-Maritime, de la Somme, de la Marne, de l'Aube, du Loiret et de l'Indre-et-Loir. Les franges comportent les départements de l'Oise, de l'Yonne, de l'Eure et de l'Eure-et-Loire.

Tableau 5 - Variation relative de l'emploi privé (1990-1994)
(Source : UNEDIC)

	Evolution relative de l'emploi privé (1990-1994)
France	- 1,71
Aire régionale de Paris	- 1,80
Ile-de-France	- 3,07
Bassin parisien	- 2,59
Villes de la couronne	- 1,51
Franges franciliennes	- 1,39
Reste du Bassin parisien	- 2,66

Mais surtout, l'examen par grands secteurs d'activités (NAP)¹, fonctions collectives ou fonctions individuelles de la grille STRATES, nous révèle que l'affinage fonctionnel de la métropole parisienne s'est poursuivi tandis que la spécialisation de l'aire régionale de Paris se renforçait dans les fonctions concrètes notamment de l'agriculture et de l'industrie...

Tableau 6 - Contribution en valeur relative de l'évolution de chacun des grands secteurs d'activités à la variation globale de l'emploi (1975-1990) - (en %)
(source : INSEE - RGP)

	Agriculture	Industrie	Bâtiment	Services marchand (particuliers)	Services marchand	Services entreprises	ensemble
Aire de Paris	- 5,41	- 4,88	- 1,05	7,16	3,61	2,13	1,56
Ile-de-France	- 0,42	- 6,96	- 0,96	7,77	2,69	6,47	8,59
Bassin parisien	- 2,59	- 6,05	- 1,00	7,50	3,09	4,58	5,53
France entière	- 4,03	- 5,43	- 1,31	8,98	4,01	3,63	5,86
Métropole agglomérée	- 0,34	- 7,01	- 0,98	7,52	2,50	6,61	8,30
Reste de l'Ile-de-France	- 2,32	- 5,70	- 0,53	13,69	7,12	3,12	15,39
Villes de la couronne	- 2,92	- 6,50	- 1,26	7,61	4,34	2,78	4,05
Franges francilienne	- 3,76	- 3,87	- 0,44	9,61	4,00	2,49	8,04
Reste de l'aire	- 7,63	- 3,99	- 1,07	6,18	2,99	1,57	- 1,95

¹ Par rapport au découpage en huit secteurs issus d'une agrégation des postes de la NAP, nous avons opéré le regroupement des transports, des services aux particuliers et de l'ensemble assurance-finances-immobiliers pour former un secteur de services marchands autre que celui destiné aux entreprises.

D'autre part, indiquons que pour les tableaux 5 à 7, la variation absolue de chacun des secteurs sur chaque période examinée a été rapportée non à l'emploi du secteur considéré à la date de départ mais à l'ensemble de l'emploi de la zone géographique analysée. Cette méthode permet d'approcher l'impact de chacun des domaines d'activités sur la dynamique globale de l'emploi.

Tableau 7 - Contribution en valeur relative de l'évolution de chacune des grandes fonctions collectives à la variation globale de l'emploi (1982-1990) - (en %)

(source : INSEE - RGP - STRATES)

	reproduction simple			reproduction élargie			armée	services aux entrep .	services financiers assurance	trans- port télé- com énergie	Agricul- -ture IAA	Indus- trie	Batiment Génie civil	Total
	privée	publique	état	privée	publique	état								
France	2,01	1,83	1,07	0,29	0,80	0,13	0,13	2,39	0,35	0,35	2,29	2,59	0,65	3,29
Ile-de- France	1,55	1,23	0,58	0,62	0,94	0,06	0,03	4,83	0,55	0,35	0,27	2,97	0,44	7,89
Aire régionale de Paris	1,30	1,98	1,00	0,14	0,56	0,29	0,07	1,26	0,16	0,27	3,24	2,24	0,78	0,04
Bassin parisien	1,44	1,56	0,77	0,41	0,77	0,09	0,05	3,27	0,38	0,31	1,57	2,65	0,10	4,46
Agglomé- ration centrale	1,49	1,16	0,56	0,64	0,95	0,07	0,03	4,95	0,56	0,33	0,20	3,05	0,42	7,86
Reste de l'Ile-de- France	2,79	2,77	1,10	0,09	0,76	0,18	0,05	2,31	0,36	0,86	1,91	1,36	0,86	8,49
Villes de la couronne	1,21	1,97	1,25	0,22	0,90	0,48	0,01	1,42	0,20	0,03	1,43	3,31	0,72	1,21
Franges franciliennes	1,99	2,05	1,08	0,27	0,16	0,12	0,25	1,87	0,33	0,65	2,22	1,46	0,24	4,12
Reste de l'aire	1,16	1,98	0,80	0,05	0,42	0,20	0,09	0,97	0,08	0,38	4,84	1,68	0,98	1,95

En ce qui concerne les zones d'emploi de l'aire métropolitaine centrale, le fait marquant est la croissance très forte des services marchands et notamment des services aux entreprises (tableau 6), de très loin supérieure à la moyenne nationale : c'est un des éléments clés de la métropolisation. C'est ce que nous confirme l'approche fonctionnelle. Dans les fonctions collectives, on remarquera la progression très soutenue des services économiques mais aussi des services financiers pour lesquels l'agglomération parisienne représente déjà près de 40 % du potentiel national en 1982. De même, les fonctions de reproduction sociale élargie (universités, hôpitaux, fonctions d'administration centrale) représentent en tout plus de 2 % de croissance de l'emploi total. A contrario, l'industrie contribue plus qu'ailleurs à la disparition d'emplois (7% sur 75-90, 3 % sur 82-90 hors IAA.) Les fonctions individuelles confirment l'impression précédente : les fonctions de gestion et de commercial marketing participent le plus fortement à la dynamique de l'emploi avec des taux inégalés ailleurs.

Tableau 8 - Poids national de chacun des sous-ensembles du Bassin parisien pour certaines fonctions et certaines activités (1982-1990) (en %)

(source : INSEE - RGP - STRATES)

	Adminis- tration publique	Sécurité	Fonctions juridiques	Santé Social	Culture	Forma- tion	Recher- -che	Adminis- tration gestion	Commer- cial & marketing	Fabrica- tion	Logis- tique	Services concrets	Distribu- tion	Entretien Mainte- nance	Nettoyage	Total
France	1,01	0,14	0,03	1,39	0,32	0,49	0,63	1,64	1,08	- 5,95	0,55	1,64	0,38	0,26	0,31	3,29
Ile-de-France	0,86	0,31	0,07	1,28	0,87	0,60	0,63	2,77	1,88	- 3,04	0,74	1,28	0,11	0,24	0,42	7,89
Aire régionale de Paris	0,92	0,03	0,01	1,13	0,11	0,51	0,60	0,73	0,56	- 6,88	0,69	1,26	0,27	0,19	0,27	0,04
Bassin parisien	0,88	0,19	0,04	1,21	0,54	0,56	0,61	1,88	1,30	- 4,72	0,72	1,27	0,18	0,22	0,35	4,46
Aggloméra- tion centrale	0,84	0,32	0,07	1,26	0,89	0,57	0,62	2,80	1,91	- 3,01	0,69	1,26	0,08	0,22	0,43	7,86
Reste de l'Ile- de-France	1,30	0,03	0,02	1,67	0,38	1,33	0,65	2,11	1,16	- 3,72	1,89	1,73	0,82	0,56	0,30	8,49
Villes de la couronne	1,08	0,16	0,02	1,29	0,14	0,64	0,70	0,67	0,73	- 6,01	0,11	1,17	0,33	0,25	0,34	1,21
franges franciliennes	0,66	- 0,16	0,03	1,18	0,17	0,61	0,81	1,50	0,87	- 5,35	1,72	1,38	0,58	0,15	0,26	4,12
Reste de l'aire	0,88	- 0,02	0,01	0,99	0,08	0,39	0,46	0,56	0,35	- 7,95	0,83	1,28	0,14	0,17	0,22	- 1,95

Le reste de l'Ile-de-france ne diffère pas beaucoup de l'agglomération parisienne sur ce point : les services marchands y jouent un grand rôle. Certes, ici ce sont surtout les services aux particuliers qui sont au premier plan. Cette évolution est la réponse économique à la croissance de population particulièrement forte dans cet espace. C'est aussi la raison pour laquelle les services non marchands progressent de manière soutenue. Cette impression nous est confirmée par les mutations des fonctions collectives : la reproduction sociale simple contribue fortement à l'évolution de l'emploi, plus que le secteur des services économiques. Sur le plan des fonctions individuelles, la logique de services à la population explique la forte progression de la formation, de la santé, de la distribution. La métropolisation par contre rend compte de la forte contribution de la gestion et du commercial-marketing à l'évolution de l'emploi, tandis que la logistique, fonction concrète issue du redéploiement de la métropole, joue ici un rôle considérable.

Les franges sont bien différentes : elles s'illustrent d'abord par une résistance singulière de leur industrie, par le rôle assez important des services marchands aux particuliers, ce qui découle là aussi de la forte croissance démographique. La contribution des services non marchands est par contre plus modeste, voire médiocre au regard du contexte. La logique domestique se retrouve dans le rôle de la reproduction sociale simple comme vecteur de création d'emplois : les taux proches de la moyenne nationale se rapprochent du profil de la partie non métropolitaine de l'Ile-de-France. La métropolisation se fait elle aussi sentir, même de loin : comme dans cet espace, la logistique, un peu à l'étroit dans la zone centrale, trouve là un terrain d'expansion. Plus surprenant, la recherche participe à un niveau non négligeable - au regard du poids de cette fonction - à la création d'emplois. On peut y voir le signe d'un développement des fonctions de conception au sein d'établissements industriels qui, auparavant, se consacraient exclusivement à la fabrication. C'est une des manifestations de la sortie du fordisme-taylorisme (BECKOUCHE et AL. 1990 p. 134) décrit par les économistes et les géographes.

Les villes de la couronne ont probablement un profil moins tranché ou plus régulier de leur dynamique de l'activité. Aucun secteur ne joue véritablement de rôle moteur. Par contre, l'industrie détruit beaucoup d'emplois : elle résiste moins bien que dans le reste de l'aire régionale de Paris. Les services économiques restent très faibles que leur évolution soit appréhendée à travers la grille STRATES ou à travers la NAP. Les fonctions individuelles révèlent par contre un rôle non négligeable de l'administration publique (décentralisation oblige) ainsi que de la santé et de la formation (rattrapage du secteur domestique de l'économie locale). Comme dans les franges, le rôle de la recherche n'est pas négligeable mais il faudrait préciser s'il s'agit de recherche publique ou de la fonction de conception au

sein des entreprises. On sera enfin surpris du médiocre comportement de la gestion et du commercial-marketing. Les héritages de la décentralisation industrielle demeurent...

Le reste de l'aire qui perd des emplois sur la période (depuis 1982 seulement) révèle une dynamique très particulière : l'agriculture est ici le principal facteur explicatif des mutations. Au contraire, l'industrie surprend ici par sa solidité (la perte n'est que de 12,5 % en valeur relative contre 18,5 % de moyenne nationale). Le tertiaire a une contribution positive mais les taux sont en dessous des résultats nationaux. Les fonctions individuelles confirment cette impression : le déclin de l'agriculture explique l'importance des fonctions concrètes dans les emplois perdus. Par contre, formation, santé, distribution, culture qui ont joué un rôle important partout ailleurs dans les créations d'emplois tertiaires jouent ici un rôle médiocre. Certains diraient que dans ces espaces la "désertification rurale" est à l'oeuvre...

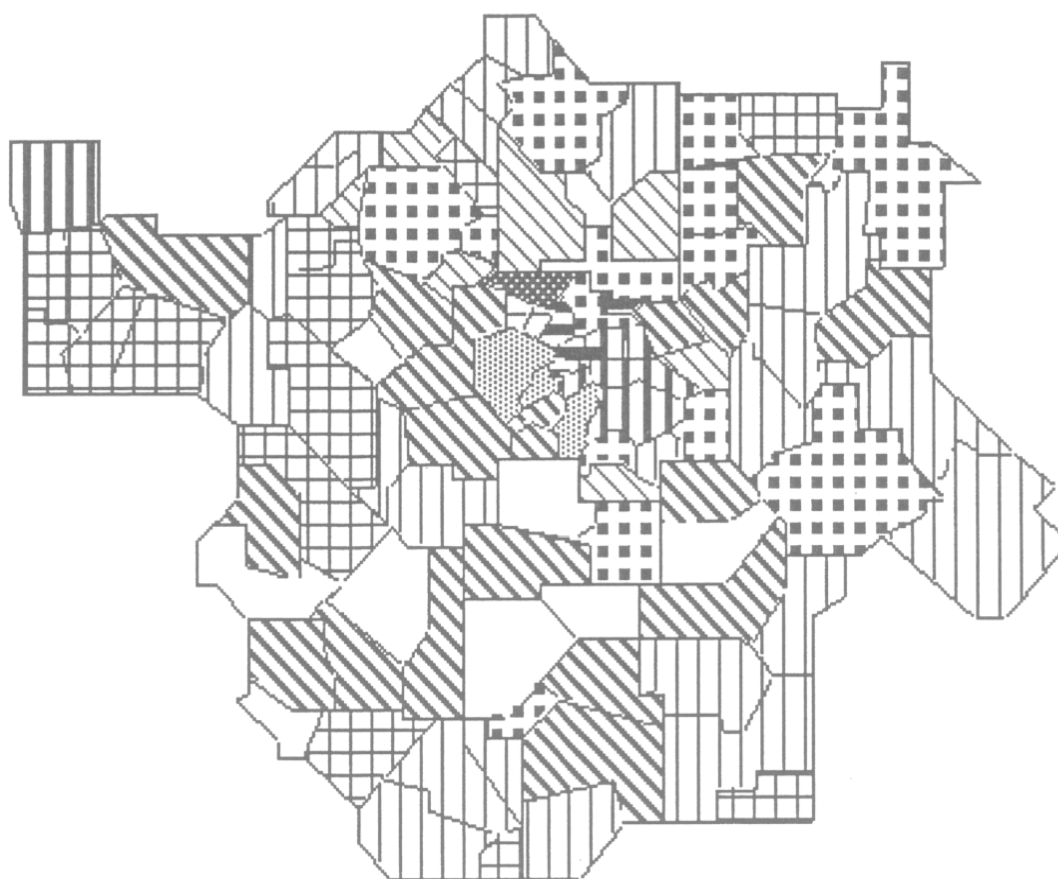
Au final, les trajectoires de l'Ile-de-France et de l'aire régionale de Paris obéissent à une règle de symétrie inverse : poursuite du déclin des fonctions de fabrication, renforcement du commandement métropolitain par les services aux entreprises d'un côté ; meilleure résistance de l'industrie, rôle non négligeable de l'agriculture dans la disparition d'emplois, rattrapage modéré des services non marchands de l'autre - principalement dans les villes de la couronne .

Nous avons essayé de synthétiser la complexité de cette dynamique en opérant une classification ascendante hiérarchique de la contribution en valeur relative de chacun des secteurs de la NAP 6 à la variation totale de l'emploi de chacune des zones sur la période 1975-1990. On obtient alors 12 types pour une variance intra-classes de 19,3 %, types auxquels on a donné volontairement une appellation simplificatrice reprise dans la légende.

Le type 1 , assez proche du comportement moyen, tire sa spécificité de la contribution forte de l'industrie à la perte d'emploi : on trouve là la plupart des grandes zones industrielles de l'arc nord-est du Bassin parisien (Vallée de la Meuse, Chaunois, Soissonnais), ainsi que les grandes villes industrielles de l'aire régionale (Rouen, Amiens, Troyes). En Ile-de-France, on trouve la plaine Saint-Denis, la vallée du Loing et la zone de Provins. Les territoires de ce type 1 sont également le plus souvent des secteurs de grande culture, ce qui explique la bonne résistance de ce secteur d'activité. Toujours est-il que la récession industrielle rend compte ici de la nullité de l'évolution de l'emploi.

Le type 2 est dans la ligne du précédent mais avec une destruction d'emplois par l'industrie qui atteint des niveaux impressionnants : il s'agit des zones de Poissy et des Mureaux très liées au destin chaotique du secteur de l'automobile.

Figure n° 5 - les ZEAT du Bassin parisien par type



TYPES

- TYPE 1 : RÉCESSION INDUSTRIELLE
- TYPE 2 : DÉSINDUSTRIALISATION OU "SEINE-AVAL"
- TYPE 3 : LE TRIANGLE D'OR DE L'OUEST PARISIEN
- TYPE 4 : LES SOUS-PRÉFECTURES DU BASSIN PARISIEN
- ▨ TYPE 5 : BÂTIMENT ET SERVICES NON MARCHANDS : DE CHERBOURG À LA SEI
- ▧ TYPE 6 : BÂTIMENT SEUL : FRANGES FRANCILIENNES
- ▩ TYPE 7 : VILLES D'ETAT, PRÉFECTURES ET FRANGES OCCIDENTALES
- ▤ TYPE 8 : DÉSERTIFICATION RURALE ET TRADITION HERBAGERE
- TYPE 9 : DÉCLIN AGRICOLE MAIS RÉSTANCE INDUSTRIELLE
- ▦ TYPE 10 : TYPE VILLES NOUVELLES : MIXITÉ DES ACTIVITÉS DYNAMIQUES
- ▧ TYPE 11 : CERGY
- TYPE 12 : ROISSY

Tableau 9 - Typologie (cf carte)
Les pourcentages expriment la variation de l'emploi de chaque secteur
par rapport à l'emploi total de la zone en 1975

Types	Agriculture	Industrie	Bâtiment	Services marchands (particuliers)	Services non marchands	Services aux entreprises	Ensemble
1	- 1,82	- 10,38	- 0,87	7,58	3,47	2,74	0,71
2	- 1,18	- 26,78	0,18	9,76	4,00	3,84	- 10,19
3	- 0,11	- 8,49	- 1,66	2,75	0,01	6,89	- 0,60
4	- 4,77	- 5,59	- 1,99	5,09	2,37	1,56	- 3,33
5	- 1,41	- 3,09	0,45	14,66	7,62	5,94	24,17
6	- 3,81	- 5,81	1,14	9,23	5,02	2,99	8,75
7	- 3,94	- 2,87	- 1,21	10,09	5,35	2,83	10,25
8	- 15,06	- 1,87	- 0,74	5,34	2,22	0,89	- 9,21
9	- 9,54	4,43	- 1,66	6,04	2,67	0,64	2,57
10	- 1,30	8,82	2,11	26,85	11,36	10,52	58,36
11	- 2,65	17,32	7,83	36,14	19,11	12,69	90,43
12	- 1,40	6,16	- 2,53	88,94	9,87	9,83	110,8
Moyenne	- 5,85	- 4,01	- 0,81	9,29	3,98	2,55	5,15

Le type 3 est tout aussi homogène : il comprend les trois zones d'emplois centrales de l'agglomération parisienne : Paris, Boulogne, Nanterre, en d'autres termes le Triangle d'Or. Il s'agit du coeur géographique de la métropolisation. La dynamique sectorielle qui explique l'individualisation de ce type est bien évidemment le secteur des services aux entreprises dont la contribution à la croissance de l'emplois représente 7 % sur la période.

Le type 4 n'a pas un profil très tranché. Un secteur contribue toutefois à son originalité mais avec une inscription en négatif : celui des services non marchands qui progresse moins que la moyenne. On trouve là beaucoup des périphéries rurales ou des petites villes de la région, non affectées toutefois par une diminution violente de l'emploi agricole : secteurs de Vire, Flers, Abbeville, Romilly, Fécamp, Eu, Saint-Dizier. Plus surprenante est la présence dans cette catégorie de villes comme Le Havre ou Reims. Faut-il y voir la dynamique particulière des villes sous-préfectures ?

Le type 5 présente un profil inverse : les services non marchands ainsi que le bâtiment y contribuent pour l'essentiel à la croissance, ce qui distingue cette catégorie du profil moyen. Presqu'exclusivement francilien, il caractérise les zones en forte croissance démographique (Est parisien) ce qui explique à la fois l'explosion des services à la population et celle du secteur de la construction. Le cas de Cherbourg est à remarquer : les chantiers de La Hague et de Flamanville sont l'explication principale.

Le type 6 est encore plus spécialisé dans sa dynamique : c'est le secteur du bâtiment qui revêt la plus grande originalité : les zones concernées subissent pour la plupart une forte croissance démographique : Est de l'Ile-de-France, franges franciliennes (Beauvais, Vernon, Compiègne...). La présence de Dieppe résulte ici du chantier de Penly.

Le type 7 est difficile à définir. Il ne présente pas beaucoup d'écart à la moyenne et aucune variable ne contribue fortement à la variance de cette classe. On peut juste remarquer la bonne résistance de l'agriculture et de l'industrie qui déclinent moins qu'ailleurs et la dynamique plus soutenue des services non marchands. On trouve dans cette catégorie des villes d'État pour reprendre l'appellation de Félix Damette, villes préfectorales ou dotées d'équipements publics nationaux (Caen, Orléans) (DAMETTE 1995), ainsi que des zones de l'aire régionale de Paris marquées par la croissance démographique : franges occidentales et icaunaises, Val de Loire. A noter que globalement ces zones sont parmi les plus créatrices d'emplois

Le type 8 est celui où l'agriculture fait disparaître le plus d'emplois ce qui explique l'évolution très défavorable des zones concernées. Il pourrait être désigné comme le type « herbager » (bocage normand, Thiérache...) du Bassin parisien

Le type 9 est une variante du précédent avec pour caractéristique une participation de l'industrie à la création d'emplois, ainsi qu'un bon comportement des services aux entreprises. Cette réalité tient à l'existence de dynamiques locales très originales.

Le type 10 comprend trois zones franciliennes. Deux d'entre elles incluent deux villes nouvelles : Evry et Saint-Quentin-en-Yvelines. La troisième est celle d'Orsay. Dans l'ordre de contribution à la forte originalité de cette classe, on trouvera : les services aux entreprises, les services non marchands, les services aux particuliers puis l'industrie, tous ces secteurs étant en forte croissance. C'est le modèle dynamique de la ville nouvelle caractérisé par une mixité des fonctions comme nous l'avons pressenti dans la typologie précédente.

Le type 11 est le type Cergy : proche du précédent, il en amplifie les caractéristiques avec de surcroît un rôle privilégié du bâtiment.

Le type 12 enfin est le type Roissy, vraie-fausse ville nouvelle. Proche des deux précédents sauf en ce qui concerne le secteur non marchand à l'évolution moins favorable, il se singularise par un rôle majeur du secteur des services aux particuliers qui inclut dans notre nomenclature le secteur des transports.

Cette typologie nous confirme donc à son niveau l'existence et la pérennisation du découplage entre Paris et son aire régionale : les types franciliens sont rarement présents dans le reste du Bassin parisien et réciproquement. L'ampleur de la dynamique ainsi que son contenu sont rarement les mêmes. D'autre part, certaines caractéristiques de l'arc Nord-Est ne se retrouvent pas au Sud et inversement ce qui tient au comportement différencié de l'agriculture et de l'industrie de part et d'autre de cet axe.

Pour achever cette analyse des dynamiques économiques récentes, un rapide exercice de "pesée" nous montrerait que les spécialisations originelles de chacun des espaces qui composent le Bassin parisien se sont accrues.

Le tableau ci-contre n'appelle pas de commentaires détaillés. On a simplement indiqué en gras, les secteurs ou fonctions dont l'évolution est la plus significative. Pour l'agglomération parisienne, le renforcement de toutes les fonctions de commandement est significatif. La métropolisation, phénomène de nature essentiellement économique, déborde ici son champ originel pour intéresser les fonctions régaliennes, la culture ou les professions juridiques. Au contraire, les villes de la couronne de l'aire régionale de Paris ne sont en aucune manière affectées par la métropolisation : les fonctions abstraites des entreprises ne se renforcent pas ; la culture stagne... Seule la recherche se développe. Les fonctions banales du secteur public par contre se renforcent. La métropolisation ne se partage pas. Quant aux autres espaces qui composent le Bassin parisien, on remarquera que leurs spécialisations originelles s'intensifient: industrie et logistique pour les franges comme dans le reste de l'aire régionale de Paris.

Tableau 10 - Poids de chacun des grands espaces qui composent le Bassin parisien pour certaines fonctions et certains secteurs d'activité
(source : INSEE, STRATES)

	Fonction/Secteur	Source	1975	1982	1990
Agglomération	Industrie	NAP	20,42 %	19,20 %	18,75 %
	Services aux entreprises	NAP	40,16 %	38,72 %	39,68 %
	Reproduction élargie privée	NAP		33,99 %	36,62 %
	Reproduction élargie publique	STRATES		24,08 %	24,21 %
	Reproduction élargie Etat	STRATES		64,67 %	67,03 %
	Services financiers	STRATES		39,22 %	38,72 %
	Administration publique	STRATES		26,30 %	24,50 %
	Fonctions juridiques	STRATES		29,72 %	32,18 %
	Santé	STRATES		20,86 %	20,50 %
	Culture	STRATES		46,58 %	49,78 %
	Formation	STRATES		17,99 %	18,61 %
	Recherche	STRATES		35,39 %	33,06 %
	Gestion des entreprises	STRATES		33,39 %	33,64 %
	Commercial Marketing	STRATES		33,36 %	34,34 %
	Fabrication	STRATES		12,14 %	12,45 %
	Logistique	STRATES		20,19 %	20,63 %
	Distribution	STRATES		19,31 %	18,52 %
Emploi	NAP	21,51 %	20,97 %	22,00 %	
Franges	Industrie	NAP	3,03 %	3,12 %	3,34 %
	Services aux entreprises	NAP	1,63 %	1,62 %	1,63 %
	Santé	STRATES		2,00 %	2,01 %
	Culture	STRATES		1,49 %	1,43 %
	Formation	STRATES		2,25 %	2,32 %
	Recherche	STRATES		1,78 %	1,98 %
	Gestion des entreprises	STRATES		1,96 %	1,98 %
	Commercial Marketing	STRATES		1,73 %	1,77 %
	Fabrication	STRATES		2,87 %	3,02 %
	Logistique	STRATES		2,66 %	3,01 %
	Emploi	NAP	2,35 %	2,37 %	2,40 %
Villes de la Couronne	Industrie	NAP	6,63 %	6,56 %	6,45 %
	Services aux entreprises	NAP	5,30 %	5,18 %	5,02 %
	Reproduction élargie privée	STRATES		5,45 %	5,28 %
	Reproduction élargie publique	STRATES		6,59 %	6,65 %
	Services financiers	STRATES		6,09 %	5,84 %
	Administration publique	STRATES		6,23 %	6,32 %
	Fonctions juridiques	STRATES		5,42 %	5,13 %
	Santé	STRATES		6,18 %	6,09 %
	Culture	STRATES		4,00 %	3,65 %
	Formation	STRATES		6,38 %	6,55 %
	Recherche	STRATES		5,02 %	5,32 %
	Gestion des entreprises	STRATES		6,10 %	5,75 %
	Commercial Marketing	STRATES		5,38 %	5,09 %
	Fabrication	STRATES		6,28 %	6,29 %
	Logistique	STRATES		7,33 %	6,87 %
Distribution	STRATES		6,24 %	6,19 %	
Emploi	NAP	6,19 %	6,18 %	6,08 %	
Reste de l'aire	Agriculture	NAP	15,76 %	15,76 %	15,37 %
	Industrie	NAP	9,41 %	9,61 %	10,08 %
	Services aux entreprises	NAP	5,10 %	4,71 %	4,45 %
	Santé	STRATES		6,79 %	6,64 %
	Formation	STRATES		7,90 %	7,77 %
	Recherche	STRATES		5,01 %	5,20 %
	Gestion des entreprises	STRATES		5,86 %	5,57 %
	Commercial Marketing	STRATES		5,19 %	4,60 %
	Fabrication	STRATES		11,29 %	11,27 %
	Logistique	STRATES		8,41 %	8,73 %
	Emploi	NAP	8,72 %	8,47 %	8,08 %

4. Quelques interprétations ?

Il est inutile de revenir sur les manifestations connues de la globalisation qui sous-tend la métropolisation et participe à la sortie du fordisme-taylorisme qui a particulièrement affecté le Bassin parisien. Pierre Veltz que nous citons au début de cet article en a très bien démontré les mécanismes. La différenciation des dynamiques entre les métropoles et leur périphérie tiendrait du statut nouveau que l'économie moderne confère aux premières. : "face à un avenir sans visage prédictible, la localisation au sein d'une grande métropole agit pour les firmes comme pour les personnes comme une véritable assurance : pour les entreprises, probabilité plus élevée, bien que non estimable, de trouver demain la main-d'oeuvre et les services-soutiens nécessaires ; plus grande facilité de désengagement ; chances multiples pour les individus, surtout lorsqu'il s'agit de ménages bi-salariés, de trouver des emplois ; possibilités de rebondir en cas de difficultés". Cette théorie de la métropole-assurance permet d'expliquer la dynamique globale des territoires métropolitains.

Mais elle ne rend pas compte a priori de la concentration sur certains secteurs qui sont les vecteurs privilégiés de l'affinage des fonctions. Celui-ci résulte en fait du rôle de commutateur des relations au sein de l'économie flexible que peut prendre la métropole. D'où le développement majoritaire des fonctions relationnelles que sont les services aux entreprises, les fonctions commerciales, les fonctions d'innovation.

Au contraire, l'aire régionale de Paris, sous l'ombre portée de la capitale, ne peut se prévaloir de ces deux qualités d'assurance et de commutateur au sein d'une économie flexible et globalisée : ses villes n'ont ni la taille critique ni le potentiel de contact qui suffisent à un décollage métropolitain. La dynamique spécifique de l'aire régionale, qui se traduit par un renforcement de sa spécialisation fonctionnelle, doit plutôt à la jeunesse de son tissu productif qui, régénéré par la décentralisation industrielle et composé de branches qui demeurent en expansion, est de ce fait plus résistant. Cette hypothèse a été avancée à de nombreuses reprises (VERLAQUE, 1984 p. 126, BACHELARD 1979).

Enfin, on ne saurait interpréter ces dynamiques du Bassin parisien sans faire référence à l'action publique et en particulier à l'action de l'État. Son impact n'est pas forcément contemporain mais il peut être l'héritage d'initiatives plus anciennes. Ainsi la concentration de la croissance de l'emploi sur les quatre villes nouvelles résulte-t-elle de la stratégie d'offre foncière développée sur ces sites et organisée par les Établissements publics d'aménagement avec l'appui du Comité de décentralisation qui en a assuré indirectement la promotion. De même la dynamique propre des zones de Cherbourg ou de Dieppe doit-elle beaucoup à la décision d'y implanter des équipements de la filière nucléaire. L'Etat reste et demeure très présent dans le Bassin parisien.

Ainsi le découplage entre la région Ile-de-France et son aire régionale apparaît comme le résultat des récentes mutations économiques : passage du système fordiste à un système plus flexible. Il nous manque toutefois le recul de la longue durée pour préciser si ce constat est une absolue nouveauté. En fait, il est à peu près certain que depuis la révolution industrielle, les processus de concentration géographique liés à l'industrialisation ont surtout renforcé le poids économique de Paris au sein du Bassin parisien. C'est d'ailleurs ce que confirme le déclin des villes de la couronne dans la hiérarchie urbaine française depuis le début du 19^{ème} siècle. De ce fait, la phase dite de la décentralisation industrielle apparaît plus comme une parenthèse que comme une tendance déterminante. Contrairement à ce que connaît le "Bassin londonien", le Bassin parisien demeure un système spatialisé dont le fonctionnement économique intéresse un espace géographique au final assez étroit.

Bibliographie.

BACHELARD P., 1979, "décentralisations industrielles et résistance à la crise", *Bulletin de l'association des géographes français*, Paris n°460, pp. 151-158.

BECKOUCHE P., CARROUE L., COHEN J., DAMETTE F., SCHEIBLING J., 1989, *Métropolisation et aires métropolitaines. Internationalisation et enjeu urbain*, rapport, 354 p, DATAR, Commissariat Général du Plan

BECKOUCHE P., 1995, "Le yoyo et la locomotive. Evolution récente de la place de l'Ile-de-France dans l'économie nationale", *Annales de géographie*, Paris n°583, mai-juin 95

BECKOUCHE P., (Dir.), 1995, "Bassin parisien 2015", *Metropolis*, n°104-105,

BENKO G. (Dir.), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, Paris, 291 p.

COLETTIS G., COURLET C., PECQUEUR B., 1990, *les systèmes industriels localisés en Europe*, Grenoble, IREPD

DAMETTE F., SCHEIBLING J., 1992, *Le Bassin parisien : système productif et organisation urbaine*, Paris, Documentation française, 103 p.

DAMETTE F. , 1995, *La France en villes*, Paris, La Documentation française, 271 p.

DAUPHINE A., 1979, *Espace, région système*, Paris, Economica, 167 p.

DAVEZIES L., 1997, "Les illusions d'optique du Grand Bassin parisien", *Pouvoirs locaux*, n°32, janvier 1997, pp. 53-58.

GILLY (Dir.), 1992, *Industries et territoires*, Paris, Documentation française, 207 p.

VANDERMOTTEN C. et al., 1990, *L'Europe et ses régions, diagnostic interrégional*, Charleroi - Bruxelles, Editions du Dulbea, 223 p.

VANDERMOTTEN C., 1993, "Les régions de la Communauté européenne : convergence, divergence ou recomposition des disparités ?", *Hommes et Terres du Nord*, Lille, pp. 1-14.

VELTZ P., SAVY M., (Dir.), 1993, *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube, 195 p.

VELTZ M., SAVY M., (Dir.), 1995, *Economie globale et réinvention du local*, Paris, DATAR, Editions de l'Aube, 189 p.

VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie en archipel*. Paris, PUF, 262 p.

VERLAQUE C., 1984, "trente ans de décentralisation industrielle", *Cahiers du CREPIF*, n°7, Paris, septembre 1984, 197 p.